

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18853 - 73ÈME ANNÉE

Initiative de la section communiste de Sainte-Suzanne

## Hommage populaire à Paul Vergès



**Hier à Sainte-Suzanne, la section communiste organisait un hommage à Paul Vergès un an après les obsèques du dirigeant disparu le 12 novembre 2016. Des militants ont pu évoquer leurs souvenirs de moments partagés avec Paul Vergès.**

**L**e 12 novembre 2015 décédait Paul Vergès. La veillée du dirigeant du PCR a alors été organisée à Sainte-Suzanne, salle du Rwa Kaf. Jusqu'au 15 novembre, des milliers de Réunionnais étaient venus saluer en ce lieu sa mémoire. Puis le matin du 15 novembre eut lieu la levée du corps et le départ du convoi funéraire pour le cimetière paysager du Port, sa dernière de-

meure.

Pour commémorer le premier anniversaire de ce départ, la section communiste de Sainte-Suzanne organisait hier un hommage. Il s'est tenu au centre régional de moringue Zéлиндор, dans le quartier de la Marine. Outre les communistes de Sainte-Suzanne, d'autres camarades venus de Saint-André, de Sainte-Marie et du Port ont participé à cette commémoration. Le rond principal

du centre Zéлиндор était décoré de drapeaux rouges, la couleur des communistes, ainsi que de panneaux rappelant les liens entre Paul Vergès et Sainte-Suzanne. Des liens sur le plan des luttes avec la bataille pour sauver l'usine de Quartier Français en 1955, et également sur le plan des réalisations avec les écoles, lycées, équipements sportifs et culturels réalisés grâce au sou-

tien de Paul Vergès quand il était à la tête de la Région Réunion.

La soirée a commencé par une démonstration de moringue des jeunes de l'association Kayasse. Elle s'est poursuivie par le maloya de Zanata. C'était l'occasion de rappeler que si le moringue et le maloya sont aujourd'hui pleinement reconnus, c'est un des acquis obtenus grâce notamment au Parti communiste réunionnais et à Paul Vergès.

### Démission du mandat de député

Ce fut ensuite au tour des militants de prendre la parole. Gilles Leperlier a souligné qu'il a beaucoup appris aux côtés de Paul Vergès. Il a dit l'importance d'agir dans la continuité de l'œuvre du dirigeant disparu.

Marie-Fine a salué le rassembleur. Elle a aussi rappelé le soutien de Paul Vergès en tant que sénateur à la création de l'épicerie sociale de Sainte-Suzanne, ainsi qu'un moment décisif pour son engagement militant : le discours prononcé par Paul Vergès lors de l'inauguration de la mairie de Sainte-Suzanne en 1983.

Pierrot Partal s'est souvenu des réunions organisées la nuit avec Paul Vergès, la nuit, car les réunions la journée du dirigeant communiste étaient interdites par les autorités.

René Sotaca a été marqué par la démission de Paul Vergès et d'Elie Hoarau de leur mandat de députés, parce que le gouvernement voulait mener une politique qui ne reconnaissait pas l'égalité aux Réunionnais. La clandestinité est aussi une période de la vie de l'ancien secrétaire général du PCR qui a retenu son attention. « Pour rendre hommage à Paul Vergès, il faut lever la tête, c'est lui rendre honneur, la lutte continue ».

### La clandestinité

Gilles Chopinel est revenu sur la période de la clandestinité. Cet ancien militant a rappelé qu'à ce moment là, Paul Vergès était hébergé par tous les Réunionnais. Cette clandestinité trouvait son origine par sa condamnation en tant que directeur de Témoignages pour avoir reproduit des articles de l'Humanité sur la répression de la manifestation des Algériens du 17 octobre 1961. La clandestinité s'était conclue par l'émouvant départ en avion depuis Gillot. Gilles Chopinel se souvient

de ce jour, quand des milliers de Réunionnais s'étaient rassemblés près de l'avion et chantaient « Nou la di, nou la fé, Vergès l'arrivé. Nou la di, nou la fé, Vergès la gagné ».

Il a également évoqué la mémoire de Me Saramito, qui défendait les communistes. Il a également rappelé l'assassinat d'Eliard Laude en 1958, lors d'un attentat qui visait Roland Richefeu le jour d'une élection municipale à Saint-Denis.

« Le communiste est partout en train de se battre, cela reprend en Russie, en Catalogne on met des gens en prison pour les empêcher de s'exprimer », a-t-il conclu.

### Valeurs de Paul Vergès

Jocelyn se souvient qu'à 14 ans, il collait des affiches, il dormait dehors pendant les campagnes électorales. C'est le courage de Paul Vergès qui lui donnait la force de faire de telles choses si jeunes. Jocelyn conclut : « nous serons toujours là ».

Jérôme a ensuite pris la parole pour donner lecture du discours tenu dimanche dernier lors de l'hommage du PCR à Paul Vergès par Maurice Gironcel.

Jean-Paul Ciret a mis en avant des valeurs défendues par Paul Vergès. Tout d'abord, son courage mis au service d'une cause : la dignité du peuple réunionnais. « Il a révélé aux Réunionnais qui ils sont, il leur a donné la fierté d'être ce qu'ils sont ». Ensuite l'égalité entre femmes et hommes, « son dernier acte politique avait été d'attribuer sa dotation parlementaire à un collectif de lutte contre les violences intrafamiliales, et pour l'égalité femmes-hommes. Une autre valeur était la solidarité internationale.

Jean-Paul Ciret conclut en disant « sa fierté d'avoir rencontré Paul Vergès et son adhésion enthousiaste au PCR.

### Souvenirs de l'émigration

Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, a tout d'abord souligné que Paul Vergès considérait qu'il n'y avait pas de petits et de grands militants : « il disait que nous sommes tous des militants ». « Il a mis dans la tête de chaque Réunionnais la fierté d'être Réunionnais », poursuit-il. Maurice Gironcel a fait partagé ses souvenirs de l'émigration, quand avec Jean-Marcel Courteaud, Laurent Vergès et Marcel Soubou entre autres ils accueillait Paul, Laurence et Elie qui venaient en France. Il s'est notamment souvenu du meeting de Porte de Pantin pendant la campagne électorale des Européennes de 1979. Plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient participé à cette réunion de la liste communiste et Paul Vergès avait été élu député. C'est pendant cette campagne que l'ancien dirigeant put pour la première fois s'exprimer à la télévision.

Maurice Gironcel conclut en ayant une pensée pour Lucet Langenier, ancien maire de Sainte-Suzanne, et « pour les camarades qui nous ont quittés ». Le mot de la fin fut de remercier tous les militants pour leur participation à cette évocation.

La commémoration s'est terminée par la diffusion du « Chiffon rouge » avant une conclusion sur les notes de « l'Internationale » : la lutte continue.

M.M.



## Edito

# Quand les jeunes Réunionnais se révoltent

**A**près l'annonce de la création de la police de sécurité du quotidien, d'autres initiatives visent à faire face aux mouvements d'expression des jeunes qui peuvent revêtir des formes violentes dans notre pays. L'une d'entre elles émane du maire du Port, qui veut interdire la circulation sur une partie de l'avenue de la Commune de Paris.

Logiquement dans n'importe quel pays, la jeunesse est la plus importante richesse. C'est en effet un réservoir de créativité et de dynamisme considérable. Dans notre île, cette jeunesse est maltraitée. Elle est abandonnée par le système qui lui fait bien comprendre qu'elle n'est pas la bienvenue. En effet, plus de la moitié des jeunes sont au chômage.

Dans ces conditions, la plupart des jeunes envoient un message de défiance. Si seulement 25 % des électeurs ont voté systématiquement cette année, cette proportion est plus faible encore chez les jeunes. Ils refusent en effet par leur vote de soutenir un système qui ne leur fait pas de cadeau.

La société réunionnaise est profondément inégalitaire. Elle permet à une partie de la population de bénéficier d'un niveau de vie égal voire supérieur à celui de catégories sociales équivalentes en France. Cela se fait au prix d'une pauvreté largement répandue, avec près de la moitié de la population sous le seuil national. Croire que les victimes de ce système vont se laisser faire sans rien dire est illusoire. Puisqu'elles considèrent que les élections ne changent pas la situation, certaines décident de s'exprimer d'une autre manière. Cela peut aller jusqu'à défier les symboles de l'autorité en adoptant des conduites volontairement hors-la-loi, voire en retournant leur colère vers ces mêmes représentants de l'autorité.

Face à l'ampleur de la crise, des responsables imaginent alors toutes sortes de mesures pour tenter de rassurer ceux qui votent, et qui sont donc à même de leur attribuer ou retirer le pouvoir. Mais tout cela ne s'attaque pas au fond du problème : qu'est-ce qui explique qu'à La Réunion, le système refuse un travail à plus de la moitié des jeunes ?

C'est bien une autre société qu'il faut construire à La Réunion et cet objectif est la raison de la création du Parti communiste réunionnais voici 58 ans, et de tous les combats qu'il mène.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433



## Le mouvement social mobilisé pour un contenu progressiste à la marche vers 100 % énergies renouvelables

# Reclaim Power : les peuples au coeur de la transition énergétique

100 % énergies renouvelables dans les pays riches en 2030, et en 2050 pour les autres pays, c'est l'engagement demandé aux chefs d'État et de gouvernement à la COP23 par Reclaim Power, une fédération internationale d'ONG. Reclaim Power met en avant les mouvements revendicatifs qui essaient dans le monde, portés par les syndicats et la société civile pour l'abandon du charbon, du pétrole et du gaz le plus rapidement possible. Cela suppose notamment l'interdiction de l'exploitation des mines de charbon, du pétrole de schiste et de tout projet dangereux pour l'environnement.



**R**eclaim Power tenait mardi une conférence de presse pour présenter les 8 engagements que cette fédération d'ONG attend des gouvernements d'ici la fin de l'année pour maintenir la hausse de la température moyenne de la Terre en dessous de 1,5 degré. Reclaim Power est une organisation qui fédère les mobilisations du mouvement social pour demander la fin de l'exploitation des énergies fossiles, l'accès à tous à l'énergie ainsi que le développement d'une nouvelle civilisation basée sur le progrès social.

Sarah Strack constate que des progrès ont été accomplis ces dernières années. Malgré tout, plus de 2 milliards de personnes n'ont pas un accès sûr à l'énergie actuellement. De plus, les impacts désastreux du changement climatique accentuent les inégalités et poussent à la pauvreté.

### Fin du pétrole et du charbon en 2050

Ces organisations estiment que

notre époque est celle de la transition vers 100 % d'énergies renouvelables. Il est donc nécessaire que la volonté politique soit mobilisée pour atteindre cet objectif. Cela oblige à un geste fort pour changer de système énergétique. Reclaim Power place les peuples au coeur de ce changement.

Cette transition doit se faire le plus vite possible, faute de quoi, il sera impossible d'atteindre les objectifs du développement durable, souligne Sarah Strack, d'où ces échéances : 100 % énergies renouvelables au plus tard en 2030 dans les pays développés, et dès que possible et avant 2050 pour les autres États.

Dipti Bhatnagar rappelle que 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité. Pendant ce temps, les énergies fossiles doivent rester sous terre. « Nous avons donc besoin de moyens financiers, il faut que les pays développés paient la dette climatique et financent les actions dans les pays en voie de développement ».

Ainsi il sera possible de permettre à chacun d'accéder à l'énergie tout en préservant l'environnement, souligne-t-elle, car l'impact du changement climatique se fait déjà ressentir.

### Syndicats dans la lutte

Cette bataille se fait en relation avec les syndicats. Ces derniers combattent pour les droits des travailleurs, et cela passe aussi par une planète où il est possible de

vivre dignement. En effet, la marche vers 100 % énergies renouvelables ne doit pas laisser de côté les travailleurs qui ont un emploi dans l'exploitation des énergies fossiles, dans les centrales thermiques ou les stations services. C'est cet aspect de la transition énergétique qui relève de la lutte syndicale : se battre pour que les travailleurs puissent avoir droit à de nouveaux emplois.

Reclaim Power demande également un moratoire international pour tout nouveau projet lié au charbon au plus tard en janvier 2019. Il réclame également le banissement de la fracturation hydraulique pour tirer du pétrole du schiste, ainsi qu'un moratoire pour tout permis d'exploitation de pétrole.

Une autre revendication porte sur l'abandon de projets énergétiques surdimensionnés tels que la mine de charbon de Carmichael en Australie, le forage offshore des Lofoten en Norvège, le pipeline du Dakota aux États-Unis, les méga-barrages de Rosita et Chepete en Bolivie, l'exploitation de gaz en mer au Mozambique ainsi que du pétrole de schiste dans la zone aquifère de Guarani en Amérique du Sud.

## Stop au greenwashing

Reclaim Power demande aux gouvernements un engagement à une suppression des subventions publiques versées à l'industrie pétrolière par les pays développés et les institutions financières internationales d'ici 2020, et par les pays en voie de développement d'ici 2025.

Les organisations appellent les gouvernements à retirer l'année prochaine tout financement public aux centrales thermiques brûlant des végétaux, à la production d'agrocultures (éthanol), aux méga-barrages ainsi qu'aux incinérateurs.

Enfin, Reclaim Power veut que les États adoptent une législation bannissant les conflits d'intérêts, pour que les entreprises qui tirent profit des énergies fossiles ne soient plus impliquées dans les négociations internationales et nationales sur la politique du climat. Le message est clair : stop au greenwashing, une méthode utilisée par des monopoles qui tentent de se faire une virginité en misant sur les énergies renouvelables pour maintenir leur domination sur la population.

**M.M.**

## Initiative de l'OMS et de l'ONU changements climatique

# Les îles vulnérables aux maladies apportées par le changement climatique

**Petits États insulaires en développement: lancement d'une initiative spécifique pour lutter contre l'impact sanitaire du changement climatique.**

Une initiative spéciale visant à protéger les habitants des petits États insulaires en développement (PEID) contre les effets du changement climatique sur la santé a été lancée le 12 novembre par l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec le secrétariat de l'ONU Changements Climatiques et en partenariat avec la présidence fidjienne de la vingt-troisième Conférence des Parties (COP23), lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.

Son ambition ? Que d'ici à 2030, tous les petits États insulaires en développement aient des systèmes de santé résilients face au changement climatique et que les pays du monde entier aient réduit leurs émissions de carbone pour protéger les plus vulnérables des risques climatiques, et au bénéfice de la santé des citoyens des pays émetteurs.

L'initiative a 4 objectifs principaux : Premièrement, donner davantage la parole aux responsables de la santé des PEID, ainsi, ils auront plus d'impact dans leur pays et au niveau international.

Deuxièmement, recueillir des preuves pour étayer l'analyse de rentabilité des investissements dans les secteurs du changement climatique et de la santé.

Troisièmement, promouvoir des politiques qui améliorent la prévention et la réduction des risques, y compris des systèmes de santé « résistants » au changement climatique.

Quatrièmement, tripler le soutien financier international pour faire face aux effets du changement climatique sur la santé dans les PEID.

« Les habitants des petits États insulaires en développement sont en première ligne des phénomènes météorologiques extrêmes: élévation du niveau de la mer et risque accru de maladies infectieuses », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Nous

leur devons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les aider à se préparer à un avenir qui se joue déjà sur leurs côtes. »

« Nous, aux Fidji, savons très bien que les changements climatiques constituent une menace sérieuse pour la santé de notre peuple, et je suis ravi que nous lancions cette initiative - en partenariat avec l'OMS et la CCNUCC - afin de mieux préparer les petits États insulaires comme le nôtre, avec les connaissances, les ressources et la technologie que nous avons pour accroître la résilience de leurs systèmes de santé, et dans le cadre d'efforts plus importants d'adaptation au changement climatique », a déclaré le Premier ministre fidjien et président de la COP23, Frank Bainimarama.

Patricia Espinosa, Secrétaire exécutive de l'ONU Changement Climatique, a quant à elle déclaré: « Le changement climatique aura un impact de plus en plus important sur la santé et le bien-être des populations, partout dans le monde, si les pays n'appliquent pas pleinement l'Accord de Paris. »

Les PEID sont depuis longtemps reconnus comme particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques.

En plus de n'émettre qu'une infime proportion des gaz à effet de serre responsables du changement climatique, nombreux sont ceux qui réduisent déjà leurs émissions carbone, déjà faibles.

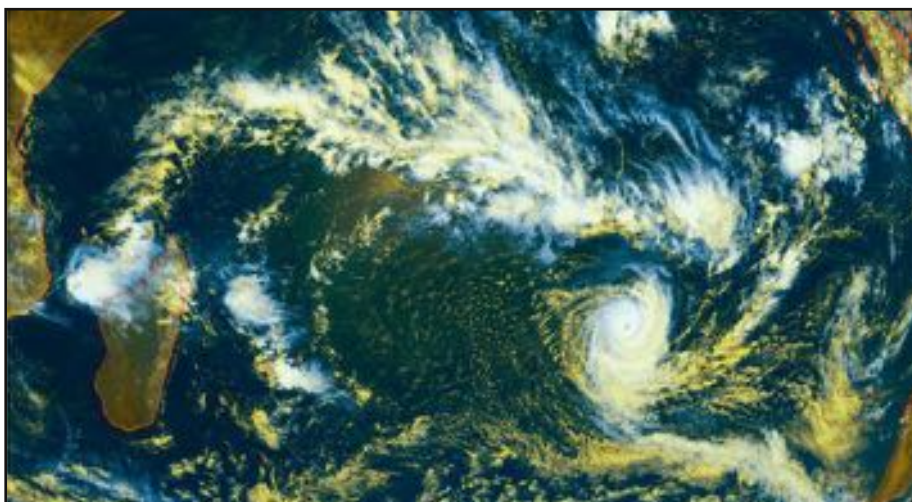
« Les petits États insulaires en développement sont prêts à prendre le commandement d'une transition écologique, résiliente et d'une stratégie nationale pour la promotion de la santé - mais le soutien de la communauté internationale est essentiel », a déclaré le Dr Joy St John, récemment nommée sous-directrice générale chargée du Groupe Climat et autres déterminants de la santé à l'OMS.



## Happy Hour de l'Entrepreneuriat

# Ouverture de la saison cyclonique

**Le préfet a présenté hier les dispositions prises pour faire face à la menace des cyclones durant l'été. L'exemple d'Irma aux Antilles a rappelé les effets dévastateurs de ces phénomènes. D'où l'importance de rester vigilant.**



### Les alertes

Afin de ne pas susciter d'ambiguïté avec les alertes Météo, le plan utilise les vocables suivants :

La « préalerte cyclonique » : préparation matérielle et organisation,

L'« alerte orange cyclonique » : premières mises en sécurité, organisation des postes de commandement et des accueils,

L'« alerte rouge cyclonique » : déclenchée avec un préavis de 3 heures c'est la période de confinement,

La « phase de sauvegarde cyclonique » : pendant laquelle les services interviennent pour les secours de masse et le retour à la vie normale.

Durant les phases de pré-alerte cyclonique, d'alerte orange cyclonique, et de sauvegarde cyclonique, des bulletins de vigilance météorologique (pluies intenses, vent fort, houle, orage) peuvent être émis. A noter que l'extrême brutalité des phénomènes météorologiques à La Réunion et leurs interactions avec le relief peuvent déconcerter ; certains territoires étant épargnés alors que d'autres sont fortement impactés.

Les procédures d'engagement des moyens de secours pendant l'alerte rouge relèvent du COP ou des sous-préfectures d'arrondissement. Le dispositif inauguré en 2008 est réaffirmé, il n'y a pas de laissez passer.

**L**a menace cyclonique à La Réunion, s'étend de décembre à avril avec un maximum de risques sur les trois mois d'été (janvier, février et mars). Néanmoins, sur le bassin cyclonique du Sud-Ouest de l'océan Indien, des cyclones matures ont déjà été observés dès le mois d'octobre et jusqu'en mai.

Compte tenu du relief de La Réunion, les effets de ces perturbations peuvent être localement fortement modifiés voire amplifiés. Le relief des couloirs d'accélération du vent peuvent accroître les effets dévastateurs de ces phénomènes.

Pour faire face à ces situations, le dispositif spécifique ORSEC « cyclone » s'appuie sur le retour d'expérience des saisons précédentes et prend en compte les évolutions organisationnelles des services opérationnels.

Les événements récents dans les Antilles, qui rappellent combien ce phénomène peut être dévastateur, et la longue période de calme que La Réunion a connue invitent au plus grand sérieux dans la préparation de cette saison cyclonique et à la vigilance de chacun.

L'organisation ORSEC repose sur la loi du 13 août 2004. Si l'État exerce un rôle de chef d'orchestre dans l'organisation et le pilotage, la sécurité civile est l'affaire de tous. Chacun à son niveau doit décliner un dispositif qui lui est propre, en cohérence avec l'organisation départementale.

L'ensemble est organisé suivant un principe pyramidal : collectivités locales, administrations, opérateurs public ou privés, entreprises et particuliers, tous ont l'obligation de s'organiser.

## In kozman pou la rout

### « I nourri pa lo vèr pou pik son kèr ! »

Sa in kalité kozman mi aprésyé pa ditou. Pou kosa ? Pars si ou i di in n'afèr konmsa, sa i vé dir ou i pans demoun lé ingra é konm k'i diré san rokonésans. Pou sak i koné bann shanson Michel Admette, zot i doi rapèl azot kozman la lé dann in séga « lo prins lo séga » la konpozé. Donk moin la di mi èm pa bann kozman konmsa : pars i prête demoun mové santiman. Lé vré si ou i koz avèk l'istoir ou va aprann Brutus la tyé César é lo promyé lété lo zanfan adoptif lo dézyèm. Si ou i rod in bonpé ou i pé trouv i bonpé ka l'ingratitude, mé ou i pé galman trouv in bonpé l'égzanp la rokonésans. Dé foi ni antan dir la famiy i méfyé inn an parmi so bann zanfan pars i pé touzour ariv dé shoz ou la pa majiné. Alé ! mi lèss azot fé travaye z'ot tèt la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

## Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (7)

Les premières lignes de l'article consacré à la vie et à l'œuvre de Charles Angrand, qui figure dans l'ouvrage "Les Néo-impressionnistes" paru en 1970, sous la houlette de Jean Sutter, évoquent brièvement la figure du père de l'artiste : Pierre Charles. L'auteur, le petit-fils, l'historien Pierre Max Angrand (1906-1990) détaillait : « Conseiller en matière de bornage, [le père de Charles Angrand] faisait office d'expert et de juge de paix ; ses concitoyens lui témoignèrent leur reconnaissance en l'élisant, sous la IIIe République, maire de leur communauté en lieu et place du maître du 'château' qui jusque-là avait régné sur le village ».

La 1ère biographie consacrée à Charles Angrand, signée par M. Lespinasse, douze ans plus tard, s'inscrivait dans une semblable perspective :

« Les services que l'ancien maître avait rendus [Pierre Charles Angrand avait été instituteur], ceux qu'il était toujours en mesure de rendre, déterminèrent plus tard le Conseil Municipal de Criquetot à lui confier la fonction de maire - 'le château' - autrement dit le grand propriétaire foncier du voisinage eut la sagesse de n'en point prendre ombrage ».

Une lecture approfondie fait comprendre que le neveu du peintre, Pierre Max, joua un rôle non négligeable dans l'élaboration de l'ouvrage, non seulement en tant que source d'informations, mais également dans le processus de rédaction, comme l'induisent les éléments de langue : raffinement des tournures, précisions des termes, qui le rapprochent de l'auteur Gallimard du "Victor Hugo à travers les papiers d'État".

Alors, qui était ce mystérieux 'châtelain' de Criquetot-sur-Ouville, le jamais nommé des biographes ?

De quelle façon avait-il 'régné' sur le village ? De quelles rivalités, de quel renversement de pouvoirs la mairie avait-elle été le théâtre dans les années 1892 ?

L'identification du "maître du 'château'" ne supporte pas l'ambiguïté : le "Précis chronologique d'histoire de Criquetot-sur-Ouville" de Ferrer et Decarpentry fait état sur plusieurs pages de l'importance de la famille Lesouëf. Pierre-Jules Lesouëf, né à Igouville en 1831, devint propriétaire par acquêt du 'château' (ou plutôt d'une maison de maître) de Criquetot dès 1855. La longueur

de la carrière de ce notable lève tout doute qui porterait sur l'identité du 'châtelain' auquel les biographies de Charles Angrand font allusion.

L'index de la Correspondance porte deux entrées au nom de "Lesouëf (J.)". Une troisième est à relever.

Dans un courrier adressé à son ami Signac de "février 1904", Charles Angrand écrit : "Monsieur Lesouëf, un des anciens sénateurs de la Seine-Inférieure, me priait, ces jours-ci - l'occasion se présentant - de dire sympathiquement à Hermann-Paul combien il fut lié avec son père alors qu'ils accomplissaient tous deux leur internat à Necker".

Le néo-impressionniste réside à cette époque à Saint-Laurent, un bourg distant d'une dizaine de kilomètres de Criquetot. Ses parents sont décédés, sa sœur est installée à Rouen, son frère à Dieppe, il a néanmoins l'occasion de rencontrer Pierre-Jules Lesouëf et d'échanger. Pas la moindre trace d'une quelconque ou ancienne lutte des classes dans cette évocation.

La mention antérieure est sans doute plus symptomatique du procédé de l'escamotage dont les biographies du peintre font un usage notoire. Un courrier adressé à Charles Frechon, condisciple rouennais du peintre, en mai 1894, indique les prix des dessins réalisés, et précise qu'il préfère les voir chez des amis, plutôt qu'entre les mains de parfaits inconnus (ce qui lui donne, la possibilité se voir prêter, le temps d'une exposition, les œuvres vendues). Il ajoute : "les dessins qui constituaient mon exposition de l'an dernier sont la plupart placés et appartiennent aujourd'hui à Adolphe Tavernier, à Téodor de Wyzewa, à Jean Lorrain, à M. Lesouëf" (auxquels s'ajoutent les noms de Dezerville et Bernard Lazare). Une note de bas de page précise : "Dans son Mémoire manuscrit de ses œuvres, Ch. Angrand a consigné : M. Tavernier : Femme trempant la soupe ; M. Jean Lorrain : Lisière d'arbres ; M. Bernard Lazare : Paysan au fumier ; Dezerville : La petite convalescente ; Téodor de Wyzewa : La huche". Un point, c'est tout.

Quid de Lesouëf... ? Quel était l'œuvre dont l'ex-député, alors sénateur de la Seine-Inférieure s'était porté acquéreur ? Nous n'en savons rien. Tous les noms mentionnés dans la lettre autographe s'y retrouvent à l'exception du seul Lesouëf, l'esquivé des biographies. Le

Mémoire, alors que le peintre se montre des plus précis dans sa lettre, présenterait-il des failles, des absences, ou des manques ? Aucune note adjacente ne justifie cette disparition nouvelle - à moins qu'elle ne fût intentionnelle...

Il appert néanmoins que le 'châtelain' n'est pas insensible à l'œuvre du fils de l'ancien maire de Criquetot, présenté si l'on en croit Pierre Max Angrand et M. Lespinasse comme un rival politique.

Précisons ici qu'une lettre, référencée 113 au lot 180-31 du fonds de la bibliothèque de l'INHA, témoigne plus particulièrement de cette occultation dont Jules Lesouëf fut l'objet de la part des auteurs précités. Daté par M. Lespinasse à "fin décembre 1911", le courrier est reproduit en page 235. Première aberration sur la situation : alors que le peintre évoque la maladie dont est atteint le dessinateur Aristide Delannoy, il s'avère que ce dernier décède le 5 mai 1911 à Paris, soit 8 mois avant la date présumée et indiquée par M. Lespinasse... Non moins intrigant, le compilateur de la Correspondance introduit des notes en bas de page destinées à justifier une date erronée.

Au cours de ce même courrier, Charles Angrand s'excuse auprès de son ami Maximilien Luce d'avoir tardé à lui répondre, délai qu'il impute au fait d'avoir souhaité se mettre à une lettre « que je vous aurais écrite hier si je ne m'étais du matin allé à Rouen pour enterrer un vieux très brave homme ancien député et sénateur mort à quatre-vingts ans et qu'en toute amitié je connaissais depuis mon enfance ».

Ami depuis l'enfance, très brave homme, ancien député, sénateur décédé à 80 ans. Sur les 4 notes qui ornent le courrier, aucune ne porte sur l'identité de cette personne que le site du sénat pourtant suffit à renseigner...

**Jean-Baptiste Kiya**

Remerciements à l'historien M. Decarpentry pour ses précisions utiles.

# Otè

## Létchi sète ané ? Mark batu

*Mi souvien, nana in bon koup de tan, kan moin téi sava rann vizite mon bann mor épi sète mon famiy, l'avé touzour inndé marshan létchi dovan simityèr, sansa dispèrsé in pé dsi la rout. Moin pèrsonèl moin té i ashète pa. Pou kosa ? Pars té shèr épi pars zour la, sanm pou moin, i fo kontant bann mor é lèss out boush pou apré. Lé bète mon kozman mé lé konmsa !*

*An touléka, sète ané, dann l'èst, i diré létchi lé rar konm korn lapin. Dopli kék somenn bann propriyètèr l'apré esplègn in pé partou, kisoï dann télé, kisoï dann zournal, kisoï dsi marshé forin. Toulmoun i rode pou kosa sète ané, dann plizyèr rézyo létchi l rar... Dann n'inport ékèl landroi ban éspésyalis l'agrikiltir i komans aspliké, isi i antann pa tro. Pètète moin la pa tro ékouté !*

*Mé kant mèm mi antan i di plizyèr rézon. Promyé rézon : apré la rékolt, i fo taye bann pyé, mé d'apré sak i di, konm la mi d'èv lérar sète ané la pat aye konm k'i fo. Dézyèm z'afèr : l'ivèr, dann sèrtin 'androi lété pa asé fré. Vré, pa vré ? Mi koné pa, pars dé foi la fé frésité té i doz anou kant mèm in pé. Donk, ala ankor i kou lo réshofma klimatik i pointe son né. I di ankor nana in sèkl kalité létchi La Rényon : in bon kalité sa lé sir, mé pa adapté avèk lo shanjmann klima.*

*Moin pèrsonèl, moin lé mir la dsi, mé mi antan pa bann éspésyalis tro kozé. Moi la mèm pa anta, nn aot dir an avans nora in katastrof. Poitan la météo i étidyé lo klima. Poitan bann téknisien i pé vizite lo bann vèrjé. Alor ? Alor, sanm pou moin, i travaye pa asé, na poin asé la roshèrch dann nout agrikiltir. Na poin asé prévizyon. Na poin vréman in roshèrch sèryé dsi lo réshofman klimatik. Poitan nana dé z'ané é dé z'ané Paul Vergès la fine tir l'alèrt la dsi, mé na poin pli sour ké sak i vé pa antann.*

*Létchi sète ané ? Mark batu é pou lé z'ot z'ané, a oir pli d'van sipétadyé.*

Justin